

## - à découper et à remettre à l'amicale - -

## BULLETIN D'INSCRIPTION PAYS D'ALBRET Le 10 avril 2025

Mme et Mr ou me ou Mr	<sup>к</sup> = €	Ē
*Rayer la ou les mentions inutiles		

Obligation d'être adhérent ou adhérente, (pour un couple, les 2 personnes) à jour lors de l'inscription.

Paiement obligatoire à la réservation – Chèque au nom de l'APL N : ...... ou Espèces A remettre soit lors des permanences du jeudi, soit dans la boîte aux lettres de l'Amicale.

Date limite d'inscription: le 3 avril 2025 accompagné du chèque de réservation